

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée
- À l'ouverture de la session d'examen, le candidat présente au jury les originaux des documents, en cours de validité, justifiant la détention : - de la catégorie D du permis de conduire (l'original du permis de conduire et un relevé d'information restreint (RIR) de moins de quinze jours calendaires), - d'une carte de qualification de conducteur, - d'un des certificats suivants : Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Acteur Prévention Secours dans le secteur du transport routier de voyageurs (APS-TRV), - d'une attestation de formation à la manipulation du matériel de lutte contre les incendies

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente

Durée

- 10 h 30 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de faisabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE TP Conducteur de Transport en Commun sur Route (CTCR)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

Objectifs généraux

- Valider le Titre Professionnel Conducteur de Transport en Commun sur Route :
 - Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun

Les plus de la prestation

- Conseil à la constitution du dossier de faisabilité
- Organisation de la présentation à la session de validation
- Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

Validation

- Validation totale : TP Conducteur de Transport en Commun sur Route (CTCR)
- Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- Niveau : 3
- Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/37878>
- Code RNCP : 37878
- Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion (date de décision : 07/08/2023)
- Code Certif Info : 100817



Agrément

- DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
- Présentation des différentes étapes - Modalités pratiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de faisabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE - Analyse du CV et des expériences du candidat - Choix de la certification - Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Modalités de dépôt auprès du certificateur		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Valider la certification visée	7 h 00
Passage devant le jury d'évaluation - Mise en situation Professionnelle - Présentation du Dossier Professionnel - Entretien final		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia